

N° 325 Décembre 2013 - dix-neuvième année

Politique . Économie . Finance . Culture

PREAH VIHEAR

Raoul Jennar Long Visalo

20ème anniversaire du CIC 3ème conférence intergouvernementale sur le Parc archéologique

Spectacles exceptionnels à Siem Reap



Électrification rurale

900 982 foyers desservis par le système des licences

Barrages et centrales au charbon

PROPARCO au Cambodge

Micro-finance, infrastructures industries et services Engagements en augmentation

L'AFD: Projets

Dossier Forêts

- Dr Mok Mareth : législation, zones protégées, surfaces concédées : concilier protection et développement
- La déforestation va grand train
- Un livre sur Cambodia's contested forests



les nouveaux projets d'investissements agréés par le CDC avril—octobre 2013



Victoria J. Leah

Scuba et plongées sous-marines

- Photo Phnom Penh
- Photo Mékong
- Une tour chame dans le Rattanabiri

Livre

Mark Poffenberger

Cambodia's contested forests domain

questions d'actualité

Politique: toujours le blocage

Pas de négociations avec le CPP tant qu'il n'y aura pas d'enquête impartiale sur les élections législatives de juillet: le CNRP s'en tient à sa position et le CPP s'en tient à la sienne : il n'est pas question de revenir là-dessus, les résultats sont définitifs. L'opposition prépare une grande manifestation pour le 10 décembre.

Preah Vihear

On se félicite au Cambodge du jugement de la Cour Internationale de Justice qui confirme la souveraineté du Cambodge sur le temple et sur ses environs. « Nous avons gagné,

mais restons discrets, ne triomphons pas! ».

Il y a un certain malentendu. En fait la souveraineté du Cambodge sur le temple n'était pas en question. Il s'agissait de savoir ce que la cour entendait par « les environs » du temple, puisque la Thaïlande contestait la carte dite *Annexe 1* et revendiquait une importante surface à l'Ouest du promontoire qui porte le temple : voir les commentaires du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Long Visalo et ceux de Raoul Jennar dans ce n°.

Les prétentions de la Thaïlande sont rejetées, c'est en effet un grand succès pour le Cambodge. La surface qu'il devra probablement concéder à la Thaïlande est du terrain en pente, sans grande valeur, et miné. La frontière reste cependant à tracer et « aborner ». Un autre grand succès du Cambodge : c'est que la Thaïlande doit clairement retirer ses forces militai-

res des environs du temple.

En attendant on observe que côté Thaïlande comme côté Cambodge les gouvernements ni les médias ne font de commentaires. C'est sans doute que ces questions de frontière sont très sensibles, et que des deux côtés si l'on faisait état de « concessions » importantes les oppositions auraient tôt fait d' exploiter le sujet.

Dans un avenir plus lointain on peut imaginer que Cambodge et Thaïlande s'entendront pour créer une zone protégée, touristique, que les visiteurs pourront parcourir sans souci de frontière. Des zones protégées existent déjà de part et d'autre.

Augmenter les salaires

Oui, il y aura une augmentation substantielle des salaires des enseignants, et des fonctionnaires en général, nous dit de façon non officielle Hang Chuan Naron, ancien Secrétaire d'État au ministère de l'Economie et des Finances, maintenant ministre de l'Education de la Jeunesse et des Sports. Mais le gouvernement ne pourra pas les doubler, il n'en a pas les moyens.

Dans l'industrie privée, notamment pour les salariés de la confection, 432 000 en août, le salaire minimum est fixé par le gouvernement, mais le niveau des salaires dépend des entreprises, qui dépendent elles-mêmes des sociétés commanditaires. Elles passent leurs commandes en fonction du marché et

de la concurrence.

Une forte augmentation des salaires se répercute sur le prix de revient des produits. Si ces coûts sont trop élevés, dissuasifs pour les grands commanditaires, les investisseurs chercheront d'autres lieux de production ce qui menacera les emplois. Mais si les salaires sont trop faibles, les entreprises font face à des grèves, à des manifestations qui peuvent devenir violentes. Sans compter que les grandes sociétés — H&M, GAP, ... qui achètent et distribuent ces produits risquent une grave détérioration de leur image.

Dans les négociations en cours sur le salaire minimum on voit apparaître une approche assez nouvelle : à quel niveau se situe le salaire minimum permettant une vie décente ?

En fin de compte, une augmentation des salaires aboutira en bout de chaine à une augmentation du prix de vente des produits sur le marché -à moins que les progrès de la productivité dans les usines ne compensent cette hausse des coûts.

Anne Lemaistre directrice de l'Unesco Cambodge

Nouvelles politiques pour le parc archéologique

La troisième conférence intergouvernementale sur le parc archéologique d'Angkor, à Siem Reap, après celles de Tokyo en 1993 où il s'agissait de sauvetage d'urgence, et celle de Paris en 2003 où l'on avait insisté sur le développement, est pour les années qui viennent centrée sur la gestion durable du Parc. On n'est plus dans l'urgence; il s'agit de « gérer les acquis ». Plutôt que de la restauration, on fait désormais de la prévention, on suit chaque site, on repère les désordres, on prévoit et on anticipe de façon à éviter toute catastrophe.

Dans cet esprit, et pour tenir compte de l'impressionnant afflux de visiteurs, sans doute 4 millions cette année, il est question de réorganiser l'Apsara :

- il y aurait un gestionnaire par temple;
- on mettra l'accent sur la sécurité, la gestion du tourisme, l'environnement.
- on veillera en même temps, pour les villageois vivant sur les 400 km² du Parc -dont le nombre augmente rapidementà ce que les traditions soient respectées. On suit l'idée depuis longtemps exprimée par Vann Molyvann de « resacraliser » ces lieux.
- pour les villageois, on se préoccupe de la santé, des écoles, on crée avec le soutien de l'Unesco des community learning centers (écoles pour l'alphabétisation, pour les enseignants...) -il en existe déjà 320— en veillant, pour l'équité, à en créer autant à l'extérieur du parc qu'à l'intérieur, et pour que le parc n' « aspire » pas les populations plus pauvres de la région.
- un autre chapitre : l'adoption de nouvelles technologies, comme le nouveau système de détection aérienne (cn 321); la création d'un système d'informations géographiques, SI-GE, qui rassemble toutes les informations : risques des monuments, environnement (eau, forêts, terres agricoles cadastrées, ...)

Relier le Parc aux sites extérieurs

On adopte d'autre part de nouvelles approches : il s'agit de relier davantage le parc aux autres sites archéologiques du Cambodge, Koh Ker, Beng Mealea, et d'autres plus lointains comme Preah Vihear, ... et à d'autres centres d'intérêt comme l'artisanat, les sites naturels ... d'inciter les visiteurs du parc à la découverte.

Chantiers en cours, nouveaux chantiers

Aux réunions du CIC, co-présidées par la France et le Japon, chaque projet fait l'objet d'une présentation d'une à deux

pages

Tous les nouveaux projets, comme les projets en cours, sont évalués par des experts indépendants qui donnent leur avis après visites sur place. Ils ne décident pas, mais donnent leur avis, font des recommandations. Ce sont des équipes très expérimentées, qui travaillent sur les projets depuis 1996-98. On répartit les chantiers aux pays volontaires selon les compétences et les besoins.

Tout cela se fait sans esprit de concurrence, mais au contraire d'entraide entre les plus et les moins expérimentés. On partage l'information. Et l'on attache pour tous les chan-

tiers une grande importance à la formation.

Au nombre des projets qui seront présentés, on peut noter le reboisement du Phnom Kulen, la création d'une base de données qui collecte toute la documentation du CIC, ...

Musique et danse à Angkor Vat

Présenté le 26 novembre au Musée national par le Conseiller culturel R. Louvet, Odile Perceau chef d'orchestre et compositeur, initiatrice du projet, Anne Lemaistre directrice de l'Unesco Cambodge, Kerya Chau Sun Autorité nationale Apsara, ... un spectacle exceptionnel, unique, les 5 et 6 décembre, marquera le 20ème anniversaire de la création du CIC, Comité international de Coordination pour le site d'Angkor, créé en 1993 à l'initiative du roi-père Norodom Sihanouk et, après Tokyo et Paris, la troisième réunion intergouvernementale pour la sauvegarde et le développement d'Angkor.

Conjugaison d'efforts, de soutiens et de financements venus de toutes parts, ce spectacle, sous le nom de *Fondamentus*, sera un événement unique par bien des aspects :

- pour la première fois le spectacle aura lieu au cœur même d'Angkor Vat, dans la deuxième enceinte, au deuxième étage du temple, grâce à l'autorisation de l'Apsara et avec le concours de professionnels éminents de la mise en scène, de l'éclairage, de l'acoustique, et jusqu'à l'habillement en soie des musiciens, avec des gradins pour 500 personnes.

On utilise un angle du temple; dans cet espace non symétrique les musiciens, violons, altos, violoncelles, contrebasse, sont disposés sur un plan vertical, dans une lumière qui évite les couleurs vives en respect pour lieu.



- Sous la direction d'Odile Perceau se produira pour la première fois à l'étranger, avec les encouragements d'Ang San Suu Kyi, l'Orchestre symphonique du Myanmar, dans des œuvres de Handel, Perceau et Bach.
- le Ballet Royal du Cambodge, dirigé par la princesse Bopha Devi, dansera pour la première fois sur de la musique classique. Le roi Sihamoni lui-même a participé à la chorégraphie.
- on entendra le Quatuor des Equilibres, de Marseille, créé par Odile Perceau.
- L'importance de cette réunion est soulignée par la présence des hautes personnalités qui s'exprimeront lors de la séance d'ouverture le 5 décembre :
- Allocution de bienvenue du Président de la conférence, S.E. Dr SOK An, Vice Premier Ministre, Président de l'Autorité nationale APSARA
- Discours de S.E. Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et Communication de la France
- Discours de S.E. Yasumasa NAGAMINE, Vice Ministre des Affaires Etrangères du Japon
- Discours de la Directrice générale de l'UNESCO, représentée par S.E. Kishore RAO, Directeur du Centre du patrimoine mondial
- Ouverture solennelle de la Conférence par S.E. le Premier Ministre du Royaume du Cambodge, Samdech Akka Moha Sena Padei Techo HUN SEN

Ce spectacle « qui allie la culture khmère et la culture occidentale, qui associe le patrimoine local avec le patrimoine vivant », cas unique de coopération internationale, sera diffusé par CTN, par TV5 et retransmis sur un écran géant à Phnom Penh, dans le parc situé devant le Musée national.

Il est prévu que, grâce à des sponsors comme Vinci, présents lors de la conférence de presse du 26 novembre au Musée National, le même spectacle réalisera une tournée en Europe en 2015 dans des villes comme Marseille, Versailles, Lisbonne, Copenhague, Berlin, Rome ...



Local experience Regional expertise

Equipment supply Turn-key projects Multitechnical after sales services



Power



Air Conditioning



Water

entretien avec

S.E Long Visalo Preah Vihear

I est bien clair que l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 11 novembre n'a pas tracé la frontière entre les deux pays, et ce n'était pas son rôle. On peut dire pour simplifier la situation qu'il reste aux deux pays à tracer cette frontière, mais qu'il existe maintenant des bases qui devraient permettre de le faire sans affrontements.

Toujours en simplifiant, et sans reprendre à la lettre les propos mesurés de S.E. Long Visalo, on peut dire que les deux pays vont devoir en rabattre sur leurs prétentions respectives.

La souveraineté du Cambodge sur le temple lui-même, et sur le promontoire, est confirmée -mais ce point n'était pas contesté.

La question portait sur « les environs ». Au soulagement du Cambodge, la revendication de la Thaïlande, qui voulait faire passer la frontière, côté Est. du haut de

falaise. jusqu'au pied l'escalier Est, et qui ne laissait au Camcôté Ouest. bodge. qu'une bande de terrain d'une trentaine de mètres, ne sera pas prise en compte. Au nord la frontière suivra l'Annexe 1.



Plus à l'Ouest, la frontière (on n'utilise pas ce mot, on parle de ligne de partage entre les deux pays) ne suivra sans doute pas la ligne figurant dans l'Annexe1 (on croit comprendre que cette ligne, dans cette zone, est imprécise) elle passera plus au sud, «au pied du Phnom Troap », qui ne se trouve pas clairement attribué à l'un ou l'autre pays. On observe, dit Long Visalo, que depuis le premier arrêt de 1962 on n'a jamais parlé du Phnom Troap, Question : le Phnom Troap, revendiqué par les deux pays fait-il partie du « promontoire » sur lequel est construit le temple ?

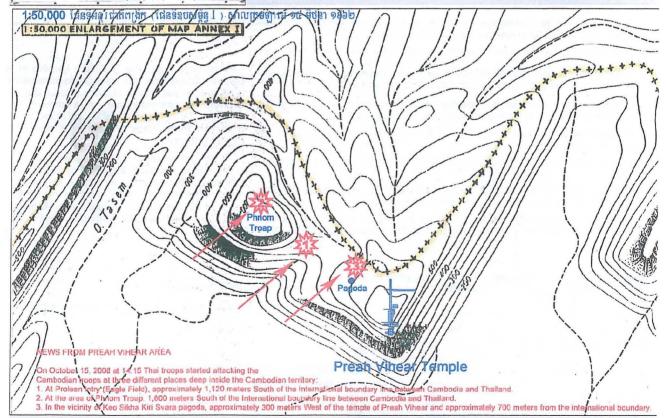
Ce qui semble se dégager c'est que le Cambodge aura bien la vallée qui sépare l'éperon et le Phnom Troap, vallée qui permet l'accès au temple par une route construite par les

Cambodgiens (photo).

Ainsi la surface de 4,6 km en litige serait partagée, mais d'une façon qui préserve les intérêts majeurs du Cambodge. « Un compromis très favorable au Cambodge » écrit Raoul

« Il n'y a pas encore de date fixée pour des rencontres bilatérales nous dit S.E. Long Visalo, on y travaille. Il s'agira d'un Joint Committee restreint; on construit un « mécanisme ». Les deux Premiers ministres se sont rencontrés à Poipet et sont d'accord pour respecter les décisions de la CIJ ».

En jaune carte « unilatérale » montrant la zone revendiquée par la Thaïlande au lendemain du classement du temple par l'Unesco. La frontière serait passée, à l'Ouest, au ras du bas du promontoire sur lequel est édifié le temple,



La carte ci-dessus reproduit celle qui figure en Annexe 1 de l'arrêt de la Cour internationale de La Haye de 1962. Ont été ajoutés en rouge les lieux où ont eu lieu des accrochages en octobre 2008. Il reste à déterminer où exactement passera la frontière, de quel côté se trouveront la pagode Keo Sikha Kiri Svara et le phnom Troap.

Raoul Marc Jennar

La Cour Internationale de Justice définit les « environs » du temple de Preah Vihear

« un compromis très favorable au Cambodge »

'Arrêt de ce 11 novembre 2013 de la Cour Internationale de Justice sur la demande du Cambodge en interprétation de son Arrêt du 15 juin 1962 constitue un très grand succès juridique et diplomatique pour le Cambodge.

a) la Cour a considéré que la demande en interprétation du Cambodge était recevable et fondée, ce que contestait la Thaïlande ; c'est une première bataille juridique gagnée ; ce n'était pas acquis, la Cour n'ayant jamais jusqu'ici prononcé une véritable interprétation d'un de ses Arrêts. De ce point de vue, l'Arrêt de ce jour représente une grande première.

b) la Cour a déclaré que le tracé unilatéral décidé par le Conseil des Ministres de la Thaïlande, en juillet 1962, n'était pas conforme à l'Arrêt du 15 juin 1962.

c) la Cour ayant dit dans son Arrêt de 1962 que son propos était de désigner le propriétaire du temple de Preah Vihear, elle avait besoin d'établir la frontière déterminant de quel côté de celle-ci se trouvait le temple, sans que son intention soit de formellement déterminer le tracé frontalier ; la Cour se devait de rester dans ce cadre. Elle s'est donc employée à définir le « voisinage » du temple en considérant que celui-ci doit inclure un accès depuis le Cambodge. Elle a donc décidé que le voisinage est formé par le temple, par l'éperon sur lequel il est construit et par la vallée qui sépare cet éperon du pied de la colline de Phnom Troap.

d) dans l'article 98 de son Arrêt, elle fournit une description précise des limites du « voisinage » qui s'étend à tout l'éperon de Preah Vihear :

- à l'ouest et au nord ouest : « la fin de la vallée là où débute la colline de Phnom Troap »
- au nord : « la limite de l'éperon est la ligne de la carte de l'annexe 1 (évoquée dans l'Arrêt de 1962) à partir d'un point au nord-est du temple où cette ligne rencontre l'escarpement jusqu'au point au nord-ouest où le terrain commence à s'élever depuis la vallée, au pied de la colline de Phnom Trap ». Ce qui signifie le rejet du tracé thaïlandais qui bornait les environs au mur d'enceinte du temple lui-même ; ce qui signifie aussi que le voisinage du temple occupe un espace qui, s'il ne représente pas la totalité de la superficie en débat, représente un compromis très largement favorable au Cambodge.

e) il résulte de ce qui précède que les environs du temple, dans la partie nord, s'étendent jusqu'à la ligne de la carte de l'annexe 1 et que le territoire thaïlandais commence au-delà de cette ligne. La Cour a ainsi, sans le dire, fixé la frontière entre les deux Etats dans le secteur nord de l'éperon.

f) rappelant les obligations des deux pays en vertu de la Charte des Nations Unies et de l'inscription du temple au patrimoine de l'humanité, « la Cour tient à souligner qu'il est important de garantir l'accès au temple depuis la plaine cambodgienne. »

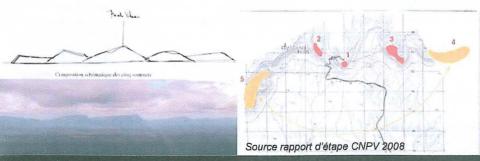
g) dans l'article 108 de son Arrêt, qui constitue la décision elle-même, la Cour fait explicitement référence à l'article 98 qui définit le territoire du « voisinage » et rend donc celui-ci obligatoire. La Thaïlande « est tenue de retirer de ce territoire les forces armées ou de police ou autres gardes ou gardiens thaïlandais qui y étaient installés ». Concrètement, cela signifie que la clôture de barbelés installée par les Thaïlandais et séparant le temple du reste de l'éperon de Preah Vihear doit être enlevée et que la souveraineté cambodgienne doit pouvoir s'exercer sur la totalité de cet éperon tel que délimité à l'article 98.

h) la Cour a déclaré qu'elle n'avait pas à se prononcer sur l'appartenance de Phnom Trap, mais elle précise que son « Arrêt de 1962 ne signifie pas que Phnom Trap ait été considéré comme faisant partie de la Thailande ».

i) chaque Etat, quand il ne compte pas parmi les juges de la Cour un ressortissant, a droit à un juge ad hoc qu'il désigne ; en l'occurrence M. Guillaume pour le Cambodge et M. Cot pour la Thaïlande ; il n'est pas inintéressant de relever que le juge ad hoc désigné par la Thaïlande, dans une déclaration jointe à l'Arrêt, a écrit « la demande de la Thaïlande me paraît restrictive à l'excès. Il n'est pas raisonnable de limiter les environs du temple à l'enceinte dans laquelle se trouve le temple, comme l'a plaidé la Thaïlande ». Un désaveu de poids.

j) il n'est pas inutile de souligner que cet Arrêt a été adopté à l'unanimité

Raoul M. Jennar Expert auprès de la délégation du Cambodge 11 novembre 2013



Voir notamment R.M. Jennar: « Preah Vihear de retour à la CIJ », cn 319; « Les environs de Preah Vihear: jusqu'où? » cn 37 et 318; « Poussée de fièvre nationaliste à Bangkok » cn 316; « Rappel historique » cn 267;

Le discours de S.E. Hor Nam Hong, ministre des Affaires étrangères, *cn* 319

Voir aussi cn 297, 298, etc ...

PROPARCO, l'AFD et le développement du Cambodge

a visite à Phnom Penh du directeur général de Proparco, Claude Périou, a été l'occasion de faire le point sur cet organisme, institution financière de développement, filiale de l'AFD, Agence Française de Développement. Son objectif : catalyser l'investissement privé dans les pays émergents et en développement en faveur de la croissance et du développement durable.

Proparco, active dans 60 pays, est au Cambodge depuis 1996. Ses domaines d'intervention: l'intermédiation financière et bancaire, les infrastructures, l'industrie et les services.

Le montant cumulé de ses actions, prêts et investissements en fonds propres, atteint à ce jour 87 millions de dollars. Les encours –l'argent « dehors »- sont actuellement de 54 millions.

D'une façon générale, les interventions de Proparco ne sont pas inférieures à 3 millions de dollars. Etant entendu que le profit, s'il est évidemment nécessaire à la poursuite et à l'expansion de l'activité, n'est pas l'objectif principal - à la différence des banques commerciales—; mùais l'impact des interventions.

Parmi les caractéristiques de ces interventions : - les prêts sont en général d'une plus longue durée que ceux des banques commerciales (5 à 6 ans pour le micro-crédit, plus longtemps pour les infrastructures); - les interventions concernent des activités où les banques locales n'interviennent pas (micro-crédit); - et on attache une importance particulière à l'impact des interventions : sur la société, sur l'économie, sur l'environnement ... « Le plus important, c'est l'impact », insiste le directeur de l'AFD Cambodge A. Pouillès-Duplaix.

Le Cambodge est le pays d'Asie où Proparco est la plus active, avec plus de 10 projets en portefeuille, indique Claude Périou, et la tendance est à l'augmentation. A cause du dynamisme de son économie, une croissance de plus de 7 % par an, de l'importance des besoins locaux –il y a beaucoup de place pour le développement- et du positionnement stratégi-

que du pays au cœur de l'Asie du Sud-Est, les sommes engagées au Cambodge par Proparco passeront de 15– 20 millions à 50—80 millions de dollars par an au cours des années qui viennent.

Parmi les récentes opérations : un prêt de 10 millions de dollars, suivant un premier financement en 2009, à **Golden Rice**, premier exportateur cambodgien de *riz jasmin*. Cette intervention illustre bien la complémentarité des actions de

Proparco et de l'AFD qui de son côté appuie depuis plusieurs années la commercialisation du riz cambodgien.

Un domaine d'intervention « historique » de Proparco : la micro-finance, que les banques commerciales ne pratiquent pas (montants des prêts trop réduits, et manque de garantie des emprunteurs). Elle intervient financièrement en

faveur de l'Acleda et de trois institutions de micro-crédit : Amret, HKL et TPC.

Proparco intervient en faveur

- des institutions de micro-finance
- des infrastructures
- de l'industrie et des services

« Le plus important, c'est l'impact »

Les bons principes du micro-crédit

Les prêts dans le cadre du micro-crédit, rappelle Pierre-Alain Pacaud, directeur de Proparco pour les régions Asie du Nord et du Sud-Est, doivent être conformes à 7 principes qui sont les mêmes dans le monde entier. Notamment : connaitre les clients, s'assurer qu'ils auront les moyens de rembourser, s'assurer de la bonne utilisation du crédit (il ne s'agit d'emprunter pour rembourser un autre prêt antérieur)... Il n'est pas rare que l'agence de micro-crédit conseille l'emprunteur pour sa gestion..

« Nous demandons aux institutions de micro-crédit que nous finançons de respecter ces standards de protection des emprunteurs » C'est la « smart campaign ».

Il y a là aussi une conjugaison avec les efforts de l'AFD qui contribue à réguler le secteur de la micro-finance, en particulier à promouvoir ces principes. C'est ainsi que les défauts de remboursement sont très rares (et dans ce cas, si l'emprunteur est de bonne foi, il peut y avoir rééchelonnement ...).

Ce n'est pas Proparco qui décide des taux d'intérêt pratiqués auprès des emprunteurs par les institutions de micro-crédit —couramment 2,5 % par mois. Ces taux sont décidés par les institutions elles-mêmes (au nombre de 37 au Cambodge) qui sont en concurrence sur le terrain. La Banque nationale fixe un taux d'intérêt maximum et contrôle le bon fonctionnement des institutions et du système.

Les infrastructures sont un autre secteur où Proparco intervient : elle est partenaire de la SCA, Société Concessionnaire des Aéroports, et a contribué à l'expansion des aéroports de Siem Reap et de Phnom Penh en 2007.

Des difficultés ? Non, dit Claude Périou, sauf la rareté des entreprises qui sont de bonnes candidates au soutien de Proparco.

On manque de candidats



L'AFD depuis 20 ans

'AFD, établissement public à caractère industriel et commercial, agit depuis plus de 70 ans dans le monde. Présente dans plus de 60 pays elle finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie de la population. En 2012 elle a consacré près de 7 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et d'outre-mer : eau potable, scolarisation, appui aux agriculteurs ...

Au Cambodge, rappelle A. Pouillès-Duplaix, directeur de l'AFD pour le Cambodge et le Laos elle a contribué depuis 20 ans, à hauteur de plus de 270 millions d'euros, à des réalisations majeures :

- les polders de Prey Nup: vaste système d'irrigation grâce à un système de digues qui protège de la mer une surface de 10 000 ha; et gestion de ce système par un Comité des usagers, un exemple d'autogestion (cn 60, 108, 243 etc ...);
- l'aide à la **Régie des Eaux**, devenue un modèle de gestion *(cn 15, 41, 186, 259 etc ...)* avec notamment le cofinancement de la très moderne centrale de Niroth (130 000



m3/jour), et extension du réseau;

- soutien à la règlementation du **micro-crédit** et au financement d'institutions de micro-crédit. Environ la moitié de notre activité concerne le secteur financier. Le micro-crédit, c'est pour nous le moyen de toucher les petites entreprises.
- financement de la rénovation du **Marché central**, remis en état et assaini. Le nombre des visiteurs est passé de 5000 à 13 000 par mois. Il fait maintenant partie du patrimoine national.

Un DVD « Des outils et des Hommes » réalisé par Rithy Panh raconte comment l'AFD a accompagné depuis 20 ans la lutte contre la pauvreté et le développement du Cambodge, quelles sont été ses principales réalisations. Et quels sont les projets d'avenir.

On a là de belles images, mais aussi le rappel des principes fondamentaux de l'aide au développement : Rithy Panh insiste sur le fait que les projets ne réussissent que s'ils sont en harmonie avec la culture locale, s'ils prennent en compte la dimension humaine, s'ils sont proches du peuple.

Il rappelle que grâce à la formation de techniciens du cinéma, et grâce au lieu de mémoire qu'est le centre Bophana le Cambodge est devenu un lieu de tournage de films qui attire les plus grandes stars, que plus de 700 millions de personnes dans le monde ont ainsi été spectateurs du Cambodge.



- réhabilitation de 11 réseaux d'irrigation et de 30 preks

- soutien à la filière riz, à son organisation, à la commercialisation, en conjugaison avec le financement de Golden Rice par la Proparco (cn 305, 309, 319);
- soutien à la couverture sociale (système « Sky », voir ce n° p. 16),; à la Commission du Film, à Avocats sans Frontières, à l'hévéaculture (jardins à bois), ...

Les projets

Au cours de 2012 l'AFD a approuvé pour le Cambodge six opérations pour un montant total de 70 millions d'euros :

- projet **d'éclairage public** de la municipalité de Phnom Penh (prêt à Citelum, 15 mio d'euros)
- Appui à l'Association cambodgienne de micro-finance (0,8 mio d'euros)
- normalisation des jardins à bois d'hévéas (1 mio d'euros);
- projet sectoriel **Eau et Agriculture** (prêt souverain 20 mio d'euros, subvention 4 mio)
- station d'eau potable de Niroth 2 : prêt non souverain à PPWSA 30 millions d'euros
- projet régional de lutte contre les maladies émergentes (subvention 2,7 mio d'euros)

L'accent sur la formation

Le Cambodge a dépassé le stade de la reconstruction, il en est maintenant au développement, observe A. Pouillès-Duplaix.

Ce qui lui manque le plus, alors qu'il va se trouver dans un environnement plus concurrentiel avec la création en 2015 du marché commun de l'ASEAN, c'est la formation.

Dans ce domaine, nous avons deux projets:

- l'un avec l'ILO, nous contribuons à l'amélioration des lois et règlements, des procédures, à réguler le droit à l'expression, le droit de réunion ...
- l'autre avec le GMAC : avec le plein soutien du président du GMAC Van Su leng, un centre de formation aux métiers de la confection est en gestation. Il comportera des formations à la comptabilité, à la pratique des relations dans le travail, ... Il pourrait être opérationnel en septembre 2015.

Les interventions de l'AFD pourraient concerner aussi le **Tourisme** : un prêt financerait deux écoles aux métiers du tourisme, à Phnom Penh et à Siem Reap, en connexion avec le ministère du Tourisme et celui du Travail.

Il s'agirait de mieux structurer le secteur privé (hôtellerie, agents de voyage, transporteurs ...), d'animer le dialogue public-privé, de déterminer des stratégies, et de concevoir des projets-pilotes d'éco-tourisme.

Nouveaux projets d'investissements agréés par le CDC avril—octobre 2013

89 projets d'investissements

ont été approuvés par le CDC au cours des 7 mois avriloctobre, pour un total de 425 millions de dollars.

Quelques projets particulièrement importants : 150 millions pour une usine de « traitement de la canne à sucre et fertilisant », 50 millions pour le « développement d'une ville satellite », 40 millions pour un hôtel 5 étoiles, 30 millions pour une « usine de traitement de la canne à sucre et fertilisant », 20 millions pour une usine de décorticage du riz, 16,5 millions pour une usine de confection, ...

Rappelons que le coût de la candidature à un investissement est de 15 millions de riels (environ 3 750 dollars). D'autre part un évaluateur se rendra sur le lieu prévu pour l'investissement, cela coûtera 6 millions de riels (1500 dollars) si ce site est à moins de 100 km de Phnom Penh, 8 millions s'il est entre 100 et 200 km, et 10 millions (2 500 dollars) s'il est à plus de 200 km.

Répartition des projets par secteurs

Confection : en nombre de projets, c'est comme toujours la confection qui l'emporte de très loin : 37 projets soit plus des deux tiers.

C'est-à-dire qu'en moyenne plus 5 projets d'investissements dans la confection sont présentés chaque mois au CDC. C'est un rythme considérable, qui souligne encore une fois le remarquable succès de la confection cambodgienne manifestement très compétitive.

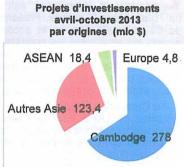
Cependant, si l'on compare ces chiffres au nombre d'entreprises de confection en activité, qui a augmenté de 14 en juin, de 10 en juillet, de 8 en août (voir Exportations *cn* 324), on peut constater qu'il y a un certain ralentissement côté projets

Applications dédiées Développement web Système d'intégration Audit formation conseil

POE Building, £1.54, st. 217 (Montreth) dema étage. Phoem Penh Tél: 012 213 360 / 011 373 345 / contactékhmerdev.com

déposés comme côté créations d'usines. Explications : les grèves, les revendications salariales, la concurrence de pays à bas coûts ? Il faudrait une observation sur une plus longue durée pour confirmer la tendance.

Une caractéristique : pour la quasi-totalité ces projets sont d'origine étrangère. Sur 37



projets concernant la confection, 15 sont chinois; 5 viennent de Hong Kong. 2 viennent de Corée; 4 viennent de Thaïlande; 3 viennent de Singapour; 2 de Taïwan; 1 de Malaisie; 1 du Japon; ... et 3 du Royaume Uni, 1 de Brunei, 1 des îles Samoa. Deux seulement viennent du Cambodge, et chacun ne représente que 2 % d'investissements étrangers.

Au total 68,2 millions de dollars, et 77 205 emplois créés.

Autour de la confection : bon nombre de projets concernent des activités travaillant pour la confection, par exemple fabriques de boutons, de fermetures à glissière, de fils, d'emballages en carton (6 projets concernent l'emballage), de sacs, broderie, tricotage, impression sur tissus... Cela traduit les efforts pour produire au Cambodge les intrants qui ont été longtemps importés. Une façon de diminuer les importations et d'augmenter la rentabilité du secteur de la confection.

Chaussure: 9 projets totalisant 11,6 millions de dollars. 4 taïwanais, 4 chinois (dont un en joint venture avec Taïwan), un projet de Samoa.

Jouets: 2 projets coréens au total 2,5 millions de dollars

Sacs: 5 projets pour un total de 5 millions de dollars venant de Chine, de Hong Kong, de Taïwan.

Matériel ménager et décoration : un projet taïwanais pour 2 millions de dollars

Agro-industrie: 3 projets seulement, mais un total considérable de 185 millions de dollars. On trouve là deux projets à 100 % cambodgiens de production de sucre et fertilisants, pour 150 et 50 millions de dollars et un projet de Hong Kong de traitement du manioc (5 millions).

Hévéaculture : 3 projets de traitement du latex, un chinois (et britannique) et deux cambodgiens, de 1 million de dollars chacun.

Traitement du riz —qui pourrait faire partie de l'agro-industrie) 3 projets, britannique, chinois et chinois/cambodgien, totalisant 22 millions de dollars,

Fertilisants (?) deux fabriques d'alcool et de fertilisants, Cambodge/chine et Cambodge, 1 million de dollars chacune.

Hôtellerie: un projet d'hôtel 5 étoiles du groupe Ly Yong Phat, 40 millions de dollars.

Autres industries (ou construction ?): on trouve là le développement d'une cité satellite du groupe OCIC (Canadia bank) pour 50 millions de dollars.

Voltures : une usine de montage de voitures, projet cambodgien de 1 million de dollars

Matériel électrique, projet de Samoa, 1 million de dollars.

C.N. Stat. CDC

Energie électrique le système des licences

es entretiens avec M. Bun Narith directeur général de l'EAC, *Autorité du Cambodge pour l'Electricité*, et M. Victor Jona directeur général adjt au Mime et le rapport que vient de publier l'EAC, apportent des informations précises sur le secteur de l'énergie électrique, en particulier sur le domaine peu connu des concessions entreprises / EDC.

Il existe plusieurs types de concessions, qui sont délivrées par l'EAC : - pour la génération d'électricité; - pour la transmission; - pour la distribution; - une licence « consolidée » qui peut être la combinaison de plusieurs ou de toutes les licences précédentes; - et plusieurs autres types.

Ces licences, créées en 2002, jouent un rôle très important dans tous ces types d'activité. La carte ci-dessous montre l'importance des surfaces qu'elles couvrent.

Il a été délivré par l'EAC 21 licences au cours de 2012. leur nombre total est passé de 297 fin 2011 à 312 fin 2013. Sur ce nombre, 16 concernent la génération d'électricité, 82 la distribution, 198 sont des licences « consolidées ».

L'EAC détermine chaque année les droits, en riels par KWh que les entreprises licenciées doivent verser à EDC. Pour 2012 comme pour 2011 : électricité générée eu Cam-

électricité par catégories d'entreprises (mio KWh)

Licences consolidées 40,2

Producteurs indépendants 1305,9

bodge ou importée : 1,20; transmission : 0,50; distribution et vente : 0,60; distribution au détail : 0,30; autres services : 0,1 %. Les revenus d'EDC ont atteint 5,8 milliards de riels en 2012, dont 5,3 pour la délivrance des licences.

La surface couverte par le système des licences concerne 10 160 villages, soit presque 73 % de tous les villages. Sur ce nombre, 6 919 villages sont équipés pour fournir de l'électricité à 900 982 foyers soit 40 % de la totalité.

Le système des licences nous convient bien, nous disait M. Bun Narith parce que l'EDC ne peut

pas faire tout toute seule, et parce que tous ces réseaux locaux sont utilisés lorsque le réseau national progresse.

Sur l'achat d'électricité par EDC: c'est une question de tarif, dit Victor Jona. On achète à 6 à 7 cents, jusqu'à 10 cents par KWh. L'électricité venant du Vietnam, du Laos est à moins de 10 cents à la frontière, et avec le coût du transport le KWh revient de 10 à 13 cents.

Les barrages hydroélectriques

Le barrage du *Stung Ataï* dans les Cardamomes, 2x10 MW et 4x25 MW est opérationnel. Une ligne le relie à Ou Saom et de là à Pursat.

Le barrage Lower Ruessey Chrum: 2 turbines sont en place, 2x103 MW et 2 x 66 MW. Mise en service en 2015. Il est vrelié à la sous-station de Ou Saom.

Le barrage de *Tatay* : 3 x 82 MW il doit être opérationnel en 2015

Pour celui du *Stung Areang*, l'étude de faisabilité est faite; 3 x 36 MW. Les travaux n'ont pas commencé; «on discute ».

Pour le barrage dit *Lower Sesan*: 5 x 80 MW prévus. Les Vietnamiens n'ont plus que 10 % des parts, le *Royal Group* et un investisseur chinois 90 %. C'est le *Royal Group* qui est chef de file. Les Chinois veulent une nouvelle étude technique, après celle des Vietnamiens; Le barrage servira aussi à l'irrigation. La « préconstruction » a commencé. Mise en service : 2017. L'électricité ira au Cambodge.

797 familles seront déménagées. Chacune recevra une maison, une compensation et 5 ha de terrain. Il y aura écoles primaire et secondaire, clinique, maternité, pagode, mairie.

Prek Laang: l'étude de pré-faisabilité est faite. Puissance envisagée : 90 MW

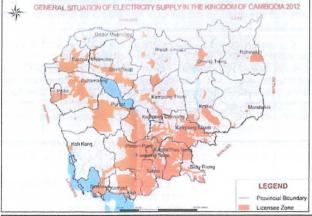
et les Centrales au charbon

- Centrale de Sihanoukville: 100 MW (2 x 50 MW), contrat entre Cambodian Energy Ltd et EDC. Passation prévue en 2013.

- centrale de Sihanoukville 2 : 240 MW (2x120 MW). Contrat entre Cambodia International Investment Development group et EDC. Passation prévue en 2015.

- centrale de Sihanoukville 3 : 135 MW, contrat entre Cambodia International Investment Development Group et EDC. Passation prévue en 2017.

Sources: Bun Narith EAC et Victor Jona MIME; Rapport d'EDC 2013.



La biomasse : à petite échelle seulement

La biomasse, c'est presque 80 % de la consommation d'énergie du Cambodge, si l'on prend en compte le bois et le charbon de bois qui servent à faire la cuisine (maintenant avec le four amélioré dont il s'est vendu plus de 2 millions en 10 ans). En province tout le monde s'en sert. Il n'y a qu'à Phnom Penh que l'on se sert du gaz.

Il existe quelques familles où l'on se sert par exemple de bouses

de vache pour faire du biogaz.

Quant aux installations de production d'énergie à partir de biomasse, qui sont très développées en Thaïlande et au Vietnam, en dehors des rizeries (cn 323) il n'y en a pratiquement pas au Cambodge. Une usine de production de bioéthanol à partir du manioc, aux environs de Phnom Penh, a fermé. Il existe un projet à Kratie, à partir de la canne à sucre.

En Thaïlande on mélange couramment 5 % d'éthanol à l'essence, 3 % au diesel.









Histoires du Mékong

'est le titre d'un concours de photos créé par l'ambassade de l'Union Européenne au Cambodge, présenté le 26 novembre par l'ambassadeur Jean-François Cautain lors d'un cocktail au siège de l'ambassade.

Dans le cadre du festival de photo PhotoPhnomPenh (p. 14) ce concours de photos concernait des jeunes de 12 à 20 ans d'origines diverses, l'ONG Friends, l'école Sovannanat Kien Kleang.

phum, l'orpheliGagnants: Touch Taranan
de Sovannaphumi School, Sopheab SokumKanchana, même école, Leav Sreynich même école, Tak SovanPhalla,
même école, Hun Sreyneath, Mith Samlanh / Friends.

Dans un autre concours ouvert à des étudiants il s'agissait de rédiger un texte sur le Mékong.

Ici les gagnants du concours ont été Leav Kimlay de l'Université Pannasastra, Tech Chea Povn de l'Université des Sciences de la Santé, Seng Sovath, Cambodia International Cooperation Institute, Boung Bun Mean, Limkokwing University, Chhean Sokhom, Institut des Langues étrangères, Université Royale de Phnom Penh.

Dans son texte sur le Mékong, Leav Kimlay rappelle les rôles divers que joue le Mékong, *la mère des Eaux*, qui traverse le Cambodge sur 480 km. Il joue un rôle crucial dans les

domaines économiques, sociaux et culturels.

Il rappelle l'importance du Mékong pour la pêche, en particulier pour les 1,2 millions de gens qui vivent autour du Tonle Sap, mais aussi son rôle dans le transport et la rapide croissance du port de Phnom Penh.

Il souligne avec justesse l'importance du Mékong pour les relations entre les pays voisins.

Il n'oublie pas le rôle croissant que joue le Mékong dans l tourisme, l'éco-tourisme, avec ses paysages non pollués et son extraordinaire bio-diversité : au total dans le basin du Mékong : 20 000 plantes, 430 mammifères, 1200 espèces d'oiseaux, 800 reptiles et amphibiens, 850 espèces de poissons

Et il décrit bien les problèmes : effets des barrages, déforestation. Un bon travail !



Le Vietnam est devenu un très important fabriquant et exportateur de meubles. Et pourquoi le Cambodge ne ferait-il pas des meubles lui-même qu'il vendrait à la Chine et ailleurs —en tenant le même raisonnement que pour le riz ?

Il y a des coupes clandestines, il y aussi la déforestation pour faire place à des concessions d'hévéas, de canne à sucre, de noix de cajou etc ... Selon certains observateurs indépendants, avec les concessions pour des recherches minières, ce sont 2 millions d'ha dont 346 000 ha sur des zones protégées qui auraient été concédés à un total de 227 concessionnaires (cn 307). L'attribution de concessions a pris fin, mais il y a des empiètements.

On avait espéré que le système « crédit-carbone » contribuerait à sauver certaines forêts (cn 278, 302, 319, 321). Le succès se fait attendre.

Le principe de la déforestation n'est pas systématiquement condamnable. Il faut tenir compte de l'accroissement de la population, de la nécessité de trouver de nouvelles terres à mettre en valeur, de créer des emplois, de la valeur ajoutée. Il ne faut pas conserver par principe intangible. Après tout, « la Gaule autrefois était couverte de forêts et de marécages » et on ne regrette pas les défrichements.

C'est le degré, la pertinence de la déforestation qui devraient être mieux mesurées, la voix des populations locales qui doit être mieux entendue, et le règlement des litiges qui doit être cranicé

Il faudrait une Autorité de la Forêt comme il existe l'ONF en France.

Un livre très documenté sur la forêt cambodgienne vient de paraitre, voir dans ce n° p. 15.

Déforestation

La déforestation va grand train. Voici deux décennies qu'on dénonce les coupes illégales, mais il semble que le phénomène s'aggrave, selon de nombreux témoignages objectifs. Ce n'est plus seulement de l'artisanat, quelques coupeurs qui se font un peu d'argent pour quelques amateurs de bois précieux, avec transport en charrettes à bœufs, la nuit, par des pistes détournées, mais dans certaines régions toute une industrie illicite, une filière qui suppose des réseaux de connivences, des scieries qui travaillent à grande échelle pour « blanchir » le bois, des transports par camions, par containers qui ont des autorisations en règle, des ventes non officielles au pays voisin ...



Dr Mok Mareth

Ancien ministre de l'Environnement, président de la commission de l'Assemblée nationale pour l'environnement et les ressources en eau

Le développement économique dans les zones protégées, les sanctuaires de la faune sauvage et les parcs nationaux

La loi concernant les zones naturelles protégées distingue 4 catégories de zones protégées:

- La zone principale est une zone caractérisée par l'existence d'écosystèmes fragiles, d'espèces rares et d'espèces en voie d'extinction devant être protégés.
- La zone de conservation est une zone caractérisée par l'existence de ressources naturelles et d'écosystèmes, de bassins versants et de paysages naturels devant être protégés.
- La zone d'utilisation durable est une zone ayant une grande valeur économique pour le développement et demandant en même temps le renforcement de la protection de la zone afin de développer l'emploi et l'économie des communautés locales et indigènes
- La zone des communautés locales est une zone occupée traditionnellement par les communautés locales et indigènes devant être protégée tout en respectant le mode de vie de ces populations, leurs traditions et cultures, leur mode d'agriculture traditionnel et la libre exploitation de leurs ressources naturelles.

La politique du Gouvernement entend concilier la protection

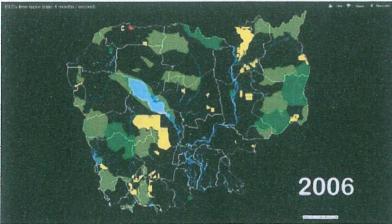
de l'environnement et le développement économique, l'aménagement et la gestion durable des forêts en réglementant la déforestation pour l'investissement agro-industriel, la construction de barrages hydro-électriques, l'exploitation minière et le développement des infrastructures routières.

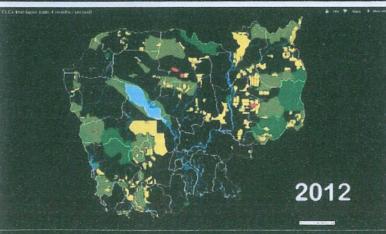
L'investissement agro-industriel (plantations de caoutchouc, de palmiers à l'huile et d'autres cultures industrielles) concerne une superficie d'environ 500.000 hectares alors que les zones de conservation concernent plus de 2 millions d'hectares.

L'investissement agro-industriel dans les zones déjà défrichées sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture, estimées à environ 1 million d'hectares a considérablement renforcé le développement économique du pays.

L'investissement déjà réalisé a créé une ceinture verte autour des zones à protéger et a également créé des milliers d'emplois pour les habitants de ces zones. Par ailleurs, les investisseurs, en étroite coopération avec l'Administration locale et les populations concernées, ont participé au développement des infrastructures en zone rurale et d'autres activités sociales et culturelles.

Le moratoire sur les concessions économiques et la politique actuelle du Gouvernement concernant la réforme agraire vont renforcer la protection, la conservation et la gestion durable des forêts restantes qui représentent plus de 9 millions d'hectares, soit plus de 50% de la superficie totale de notre pays.





Bonne loi, mal appliquée

La loi concernant les zones naturelles protégées que rappelle l'ancien ministre de l'Environnement Mok Mareth n'est pas critiquée et les chiffres concernant les surfaces respectives des investissements agro-industriels, des zones protégées, des zones forestières restantes, sont évidemment très utiles à une bonne connaissance du dossier « déforestation ». La politique du gouvernement va certainement dans le bon sens, le ministre Mok Mareth s'est exprimé plusieurs fois dans Cambodge Nouveau sur ce sujet.

Ce qui est en cause, c'est la déforestation illégale, clandestine, qui sévit dans plusieurs régions à un rythme accéléré, selon de nombreux témoignages de villageois, d'observateurs indépendants, objectifs. Il y a une grave décalage entre la bonne politique officielle, le nombre considérable d'ONG et de spécialistes travaillant à l'amélioration de la situation - et la réalité.

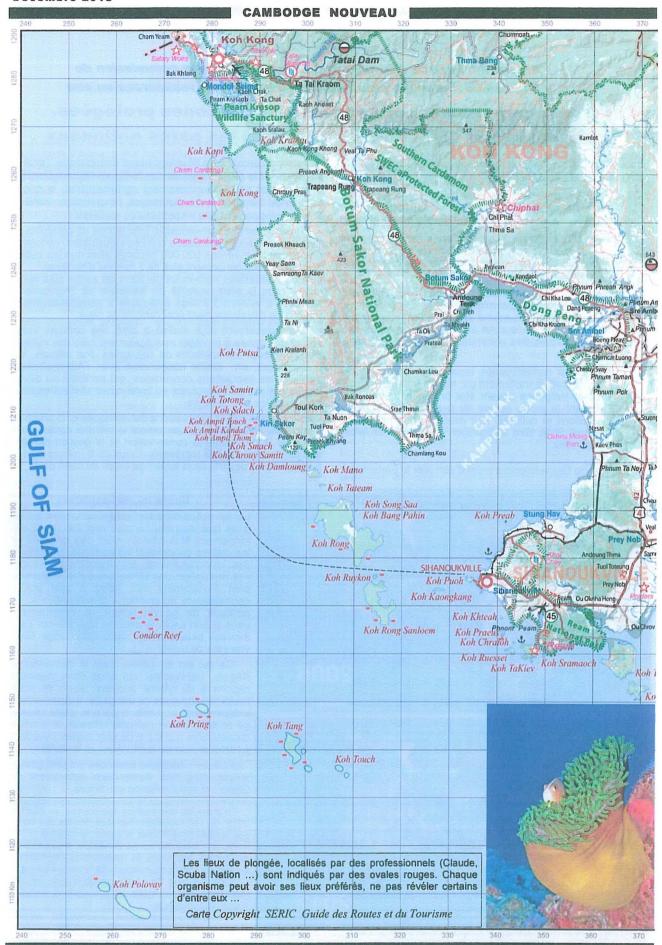
La cause : certaines essences ont une grande valeur, sont très demandées notamment en Chine -et la surveillance est difficile.

En jaune les concessions approuvées, en 2006 et 2012. On voit l'augmentation considérable des surfaces, surtout dans l'Ouest, le centre, le Sud-Est.

En vert foncé les zones protégées dépendant de la direction des forêts du ministère de l'Agriculture, en vert clair celles du ministère de l'Environnement.

Il n'existe pas de cartes qui délimitent précisément les zones protégées, les concessions, les communautés forestières.

Source Conservation International, rapport Cardamomes Centrales, CCPF, déc. 2012.



Victoria J Leah Scuba Nation

Plongées et snorkeling



our la plongée comme pour regarder les fonds avec un masque et un tuyau (ou tuba, ou snorkeling), il vaut mieux aller dans l'Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest de Sihanoukville nous dit Victoria J. Leah. On peut rester près de Sihanoukville, mais la visibilité est bien meilleure à mesure que l'on s'en éloigne.

Les abords de l'île de **Koh Rong**, oui, bien que la visibilité ne soit plus aussi bonne qu'il y a quelques années parce qu'il y a beaucoup plus de bateaux, de bungalows au bord de la mer, beaucoup plus de gens en général. Il y a des zones intéressantes sur la côte ouest.

Koh Thas (Koh Kaongkang sur la carte ci-contre), à michemin de Koh Rong Salaem, présente de beaux sites favorables (Koh Pos plus près de la côte, aussi).

Le plus intéressant dans cette zone est **Koh Rong Salaem**, surtout le sud de l'île -et la côte ouest si les vents le permettent. Particulièrement intéressante : la très petite île de **Koh Ruy Kon** (ou Koh Kon) juste au nord de Koh Rong Salaem (appelée autrefois *Ile Cône*, altitude 157 m).

La visibilité est meilleure à mesure que l'on s'éloigne : Koh Sdaek au Nord-Ouest, et les îles environnantes oui, la visibilité est bonne. Dans l'Ouest de Sihanoukville les récifs dits Condor Reef, et vers le Sud-Ouest Koh Prins, Koh Tang ... Koh Touch (« îlots du Sud-Est »), et loin au Sud Poulo Wai.

Dans tous ces sites il y a des coraux. Si l'on veut voir des tortues : plutôt **Koh Thas (Koh Kaongkang)**. Des poissons : plutôt **Koh Rong Salaem**. Des gros poissons : **Koh Prins** où l'on a même vu des requins-baleines. Oui il y a des requins, mais ils ne sont nulle part dangereux. Il n'y a jamais eu le moindre accident.

La grande île de **Koh Kong** près de la Thaïlande? La côte Est n'est pas très intéressante pour la plongée ni le snorkeling parce qu'il y a maintenant beaucoup d'aménagements sur la côte, des bungalows, et les fonds sont sableux. Sur la côte Ouest, oui, il y a de très beaux sites, mais aucun aménagement, aucune ressource locale.

Une particularité de ces zones : une quantité de petites hypocampes, d'octopus ... et le fait qu'il y a encore très peu de visiteurs !

Nous sommes les professionnels de la plongée les plus anciens au Cambodge, nous dit Victoria J. Leah -Vicky. Mon mari Gérard Leenen et moi avons commencé ici il a 11 ans et demi ! Nous sommes anglais d'origine, nous avons exercé notre métier précédemment en Malaisie, en Indonésie, ailleurs en Asie ... et nous nous sommes mariés ici au Cambod-



ge, selon la coutume khmère.

Àu commencement nous avons loué un bateau pour aller sur les lieux de plongée, maintenant nous avons deux bateaux, où l'on peut loger jusqu'à 12 personnes pour une ou deux nuits à bord. Nos effectifs: 7 à 10 personnes pour la plongée, et au total 15 personnes.

Nous avons maintenant des concurrents, au moins cinq, Bien sûr c'est trop, mais c'est peut-être justifié par l'augmentation des visiteurs ...

Scuba Nation est qualifié PADI, agence internationale reconnue partout dans le monde. Elle comporte beaucoup de niveaux de qualification, mon mari a la plus haute, il est « course director », moi-même je suis « master instructor ».



Nous avons plusieurs activités distinctes :

Sauvegarder les fonds !

- une activité d'enseignement auprès de la population locale, des pêcheurs. Il y a encore de la pêche à la dynamite! Il faut freiner cela, montrer aux gens qu'il vaut mieux pêcher légalement, qu'il est plus rentable de travailler pour le tourisme, et qu'il faut respecter l'environnement. Il faut être très vigilant pour la conservation du milieu naturel, il faut bien comprendre que c'est sérieux, que c'est vital, parce que s'il n'y avait pas les fonds sous-marins, il n'y aurait plus rien!

 une activité de formation : les gens nous voient faire, et ils veulent le faire aussi. Nous formons des instructeurs cambodgiens et, oui, il y en a de très bons; en fait c'est un commencement. Il y a un projet à Koh Rong Salaem.

- et nous emmenons les visiteurs en mer pour du snorkeling et des plongées, soit pour une journée (Koh Rong Salaem, Koh Ruy Kon), soit pour deux jours ou davantage dans les îles plus lointaines Koh Rong, Koh Tang, Koh Prins ...

Pour les plongées, nous faisons une formation de 4 jours qui comporte une documentation écrite, un entrainement en piscine avec apprentissage de l'utilisation des bouteilles ... cette formation se termine par une certification.

Pour une journée, nous emmenons des groupes de 20 à 25 personnes maximum. Pour deux jours, 12 personnes maximum. On plonge par petits groupes, s'il y a 12 personnes, il y a 3 accompagnateurs.

CN

[Il existe plusieurs autres organisateurs de scuba et de plongée, par exemple Frogmen. On les trouve à Sihanoukville proches du Golden Lions roundabout. Et consulter Claude « Chez Claude », le plus ancien spécialiste de la plongée au Cambodge.





Photo Phnom Penh

Depuis sa création en 2008, le festival *PhotoPhnomPenh*, organisé par le Centre Culturel Français investit chaque année la capitale cambodgienne avec une trentaine d'expositions d'artistes cambodgiens et internationaux.

Pour sa 6e édition, le *PhotoPhnomPenh* s'inscrit encore davantage dans l'espace urbain, avec plusieurs expositions et projections en plein air, où 40 tuktuk ont emmené les visiteurs les 30 novembre et 1er décembre.

« Notre fonction première, dit le directeur artistique Christian Caujolle, créateur de PhotoPhnomPenh, est de permettre un échange en profondeur entre créateurs asiatiques et européens Nous n'avons pas choisi de thème central, mais ue ligne de force se dessine qui correspond certainement à une nécessité du moment. Elle concerne l'exploration de la ville, du patrimoine bâti, de la notion de ruine, des contradictions ou conflits apparents entre la mémoire et le développement (...) derrière cette question de la ville et du patrimoine s'esquisse celle de la place de l'homme dans la cité ».

24 photographes originaires du Cambodge, de France, de Finlande, de Taïwan, du Vietnam, de Thaïlande, du Bangladesh, de Chine, de Suisse, sont ainsi exposés leurs travaux en grands formats dans une quinzaine de lieux publics très fréquentés, au Vat Phnom, à l'Institut français, sur les murs extérieurs de l'ambassade de France, sur le quai Sisowath, les murs de l'Union Européenne, la Chinese House, La Plantation, le Centre Bophana, la galerie Romeet, Java Café, l'ITC, l'esplanade du Vat Botum, le Marché central, l'URDSE, l'Université Royale des Beaux-Arts ...

Photos ci-contre : en haut Toy Monireth, en bas Sovan Philong

Tour chame dans le Rattanakiri

La forêt primaire disparait à grande allure dans le Rattanakiri sous l'effet des coupes illégales de bois précieux et des créations de plantations d'hévéas. Pierre Yves Clais en fait une description très alarmante dans le Cambodia Daily des 16–17 novembre. Il fait aussi état de la découverte d'un temple Cham, Prasat Ta Nang, « éloigné, difficile à atteindre, oublié pendant des centaines d'années ».

En fait cet édifice situé dans une profonde forêt, sur la rive gauche du Nam Lieou, affluent de la Sre Pok, avait été repéré en 1906 –il y a plus de 110 ans- par l'explorateur Henri Maitre, visité de nouveau en 1910 et précisément décrit (Henri Maitre « Les Jungles Moï », éd. Emile Larose 1912). (cn 186 et 241)

Quelques extraits de son récit, dont on appréciera la précision –et le style.

« Le Ya Liau —appelé Nam Liou par les Laotiens— est ... le plus gros affluent de rive droite de la Srepok. C'est sur sa rive gauche que d'élève, à quelques journées de marche vers l'Est, la ruine cham que j'ai visitée en 1906 avec mon ami Schein. (...). La tour cham est située à l'endroit même où le Ya Liau, venant du Nord-Est, oblique brusquement vers l'Ouest (...) Nous allons donc pour retrouver ce point suivre tout le cours inférieur de la rivière en nous tenant sur sa rive gauche. A son confluent le Ya Liau a de 50 à 60 m de largeur. C'est un beau cours d'eau roulant sur un lit de sable ». (p. 196)

« Les inscriptions des chambranles se sont écroulées sur les débris du seuil. Dans l'intérieur du sanctuaire les chauve souris sont aussi nombreuses et la cuve à ablutions s'enfonce un peu plus dans l'épais tapis de guano (...) le linga sacré, sculpté en tête mitrée, grimace au milieu de la cuve qu'il surmonte. Erigé à la fin du XIIIème siècle par le roi Jaya Simhavarman III le temple devait faire partie d'une ville aujourd'hui disparue (...) (p. 200).

Lors de sa seconde visite en 1910 Henri Maitre explore les environs du temple dans un rayon de plusieurs centaines de m. et découvre d'autres ruines et vestiges qu'il décrit avec précision, amas de briques, soubassements en blocs de latérite. L'un d'eux mesure 7m30 x 5m20 (...) « sur la première assise sont disséminées des sculptures mutilées qui sont un socle brisé, trois statues brisées dont une tête, une sorte de linga (?), un buste décapité (...) ».

« (...) Tout autour de ce groupe d'édicules s'étend la forêt clairière très rabougrie, marécageuse et clairsemée; rien ne vient aujourd'hui troubler le calme grandiose qui enveloppe ces vestiges d'un passé glorieux, témoins de la grandeur d'une race qui s'est écroulée dans une catastrophe inouïe et dont on ne retrouve plus que de misérables épaves, des ruines parfois grandioses et dans le sud Annam et au Cambodge quelques dizaines de milliers de malheureux que notre domination a sauvés de la barbare oppression des Annamites ».

« le gibier pullule »

On peut se faire une idée des changements intervenus dans cette région de la moyenne Sre Pok en lisant le récit au jour le jour d'Henri Maitre :

« Dans la matinée du 24 (février 1910) nous atteignons le confluent du Plaï et du Dak Dam (...) Plusieurs de ces bancs sont de sable mouvants et les éléphants ne passent qu'avec la plus grande prudence. Peu après nous rencontrons le premier troupeau de bœufs sauvages, une huitaine de bêtes splendides (...) à moins de 100 mètres je fais feu et deux individus sont atteints. Le plus sérieusement touché (...) est un superbe mâle de taille énorme (...) Ce bœuf sauvage est le cou-prey des Cambodgiens, c'est la plus grande espèce après le gaur (...) Les iguanes et les loutres sont extrèmement nombreux dans le lit de la rivière (...) Dans l'après-midi nous rencontrons un magnifique troupeau de boeufs sauvages ce sont des ansong, plus petits que le couprey (...) Chaque jour nous rencontrons des troupeaux de cerfs, d'élans, d'éléphants, de chevreuils, de sangliers (...) Quant aux magnifiques gaurs, le khting si redouté des Cambodgiens, il se trouve surtout dans les environs du Yok Don (...) ».

Henri Maitre a parcouru pendant une dizaine d'années « l'Indochine sud centrale », chargé par le résident supérieur au Cambodge d'explorer, après la mission Pavie, les « derniers blancs de la carte ». Il réalise entre autres la traversée Kratie—Kontum, 1 755 km. Il est chargé aussi de pacifier ces régions insoumises, Sedang, Jaraï, Radé, Stieng « tribus pillardes et rebelles à notre pénétration, qui ne cessent pas de razzier les tribus les plus faibles et de s'entrepiller de village à village ».

Il est mort assassiné en juillet 1914 par les montagnards à Pou Sra, avec 47 de ses miliciens cambodgiens, son interprète vietnamien, son personnel (voir Alain Forest Le Cambodge et la colonisation française, L'Harmattan 1980).

LIVRES

plus proche des communautés locales.

Des cas concrets appor-

Mark Poffenberger

Cambodia's contested Forest Domain

Sur un sujet toujours d'actualité depuis plus de 20 ans, et particulièrement ces temps-ci, voici un livre plein d'enseignements. C'est l'oeuvre d'une dizaine d'universitaires et de spécialistes éminents de la forêt cambodgienne et des communautés forestières.

Il ne s'agit pas ici de cris d'alarme, de prises de position bien tranchées, mais de documentation, d'explications, de réflexions. Ce livre est le résultat de longues recherches sur les données générales (cartes, statistiques, programmes gouvernementaux) et sur des cas particuliers, études détaillées réalisées sur place dans des communautés forestières. Ce livre recherche manifestement l'objectivité, et les passionnés peuvent en être un peu déçus.

Une bonne place est consacrée à la législation, depuis le protectorat jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à la difficile situation actuelle, avec ses zones protégées, ses concessions économiques, ELC (sous moratoire depuis mai 2012), et ses communautés forestières avec le National Community Forestry Program, NCFP.

Là se trouve la discussion centrale : l'objectif des partisans des communautés forestières est qu'en 2020 leur nombre atteigne 1000, la surface concernée 2 millions d'ha et que la

surface de la forêt ne soit pas inférieure à 60 % de / celle du pays.

Pour les partisans du développement au contraire une bonne part de ces surfaces doit être transformées en ELC.

Des deux côtés les arguments sont solides, mais on constate selon les données de ce livre, une évolution :

- la cause des partisans des ELC est affaiblie par les nombreux litiges que les concessions génèrent. On voit que les concessionnaires outrepassent souvent leurs droits; qu'ils

défendent souvent leurs intérêts propres plutôt que le développement en général.

- en face les villageois se défendent de mieux en mieux contre les empiètements illégaux, les coupes d'arbres illicites, et pour la protection de leurs forêts, malgré le manque d'organisation et de ressources

On n'en est pas encore à une stratégie gouvernementale en faveur des communautés forestières à l'échelle nationale. Il a été délivré en 2011 et 2012 beaucoup plus de concessions que d'agréments de communautés forestières. Mais les litiges et les conflits ont fait faire beaucoup de progrès à la prise de conscience : les forêts conservent la biodiversité, elles contribuent à diminuer la pauvreté rurale, « à la stabilité sociale et environnementale ».

Il faut améliorer le droit de propriété, améliorer les compétences, favoriser les entreprises locales concernant aussi les produits non-forestiers, et la commercialisation, les petites scieries locales, l'écotourisme ... et ainsi faire progresser les niveaux de vie.

Le message de M. Poffenberger est plutôt optimiste. Oui il y a une politique gouvernementale. Il rappelle que depuis 2001 l'administration des forêts a supprimé ou suspendu 6 millions d'ha de concessions mettant fin à un système complètement laxiste, qu'il a en 2012 suspendu l'attribution de nouvelles concessions, qu'il recherche une politique qui soit tent beaucoup d'enseignements. Par exemple : la collecte et la commercialisation du miel sauvage dans la région de Sre Ambel. Et surtout, objet d'un chapitre très documenté : la communauté forestière et le système REDD dans la province d'Oddar Meanchey. C'est un projet sur 30 ans, qui concerne 67 700 ha, 53 villages, 13 communautés

forestières, qui devrait générer, en retenant 7,1 millions de tonnes de CO2 (à 7 dollars la tonne, 50 millions de dollars pour 10 000 fovers.

Cambodge Nouveau a suivi ce projet, activement soutenu par les villageois concernés, par la direction des forêts, par des moines très motivés, par des ONG comme Nexus (n° 278, 302, 319). Il a connu en juillet dernier un sérieux revers:

278, 302, 319). Il a connu en juillet dernier un « Crédit-carbone : désastre ? » Cn 321).

S'agissant du système REDD qui suscite tant d'espoirs pour les communautés forestières, ce livre reconnait, mais bien discrètement, dans un appendice, tous les obstacles à sa réussite, que nous signalait déjà Long Ratanakoma, directeur adjoint de la Direction des Forêts (cn 302): les communautés forestières sont faibles face aux pressions extérieures, aux investisseurs, aux spéculateurs, aux empiètements, aux prédateurs, et simplement aux besoins des populations locales.

En somme les bienfaits du système des communautés forestières sont réels, reconnus, mais encore faibles et les progrès sont lents.

Pour le très long terme malgré tout, ce livre croit au succès. « Si le gouvernement et les bailleurs de fonds à long terme se mobilisent, plusieurs millions d'ha de forêts pourraient entrer dans le système des communautés forestières au cours des 10 ans qui viennent ».

Un exemple plutôt positif: la gestion communautaire de la forêt inondée de **Phluk**, sur le Tonle Sap, destinée à protéger la pêche. Ce chapitre rappelle la politique gouvernementale limitant les concessions de pêche privées et attribuant 56 % de la surface de pêches à des communautés de pêcheurs. En 2010 on en comptait déjà 468.

Un important chapitre, celui-là très alarmant, est consacré au **Rattanakiri**. Là la déforestation est sévère. La forêt disparait au rythme de 5 % chaque année le long de la route 78, et les zones proches du Vietnam sont largement pillées. « Les communautés traditionnelles du Rattanakiri ont perdu en 16 ans presque 40 % de leurs forêts. Au rythme actuel le village Tampuen de **Tuy** aura perdu toutes ses forêts en 2018. 80 % des habitants ont déménagé, sous la pression de concessions pour l'hévéaculture et la noix de cajou, et ont été s'établir dans des zones protégées ».

Un heureux contre exemple: le village Kreung de **Krala** qui, lui, a réussi à garder le contrôle de 100 % de ses terres traditionnelles, un exemple de gestion réussie.



Des propos assez confiants pour conclure : après presque 20 ans, le mouvement des communautés forestières est passé de quelques expériences éparses menées par quelques petites ONG à un programme d'ampleur nationale encadré par une législation élaborée, des centaines de communautés forestières, et une surface de 383 800 ha.

Et maintenant ? En simplifiant : beaucoup dépend des choix du gouvernement. C.N.

Cambodia' Contested Forest Domain, Mark Poffenberger et 10 auteurs, 303 p., photos, index, bibliographie, Univ. Ateneo de Manille, 2013

Protection sociale SKY

dans 7 districts de 2 provinces, y compris les foyers les plus dé-

muni pour 5 dollars par an, dans une centaine de centres de sanet d'hôpitaux, tant en province que dans les villes. Le système HIP est destiné aux ouvrières du textile. C'est un

Le système HIP est destine aux ouvrières du textile. C'est un projet pilote pour la future sécurité sociale obligatoire. Après plus de 10 ans, GRET vient de transférer les deux systèmes Sky et Hip à des partenaires locaux, le Fonds de sécurité sociale du Cambodge (NSSF), sous la tutelle du ministère du Travail et de la formation professionnelle (secteur formel projet Hip) et à des opérateurs locaux soutenus par le ministère de la

Santé (projet Sky).

Le transfert a été réalisé avec le soutien du ministère de la Santé et celui de l'Agence Française de Développement, ceux de

FIND (Fonds d'Innovation pour le Développement) et P4H (Providing for Health Initiative). Il s'inscrit dans le plan de protection sociale du ministère de la Santé et dans le cadre légal de la

micro-assurance On prévoit que FHD sera auto-suffisant dans un

Congrès de Chirurgie
Les 21 et 22 novembre ont eu lieu à Phnom Penh les 19èmes
journées de chirurgie du Cambodge. Elles étaient présidées par le
professeur Vuthy Chheurn, co-présidées par les professeurs
Jacques Baulieu et Yves Van Nieuwenhove. Le thème :
« Optimisation des soins chirurgicaux ».
D'éminents spécialistes cambodgiens —environ 50- et étrangers
venus de France, de Belgique (7), d'Australie (7), de Malaisie, du
Japon (7) ont fait des exposés sur leurs disciplines et expériences

Au nombre des interventions celle du « groupe belge de chirur-

gie endoscopique, qui est l'un des pionniers de la chirurgie mini-

invasive en Europe. Il propose de partager son savoir -faire de la

chirurgie la paroscopique avec des chirurgiens cambodgiens. La chirurgie mini- invasive nécessite une technologie coûteuse, qui est déjà

délai d'un an grâce à nouvelle stratégie marketing.

respectives, y compris la neuro-chirurgie.

Congrès de Chirurgie

Le système SKY, micro-assurance

santé pour le secteur informel a été

créé par le GRET en 1998. Depuis 2002 Sky a couvert 70 000 personnes

disponible dans certains hôpitaux cambod-

giens, mais peut aider à améliorer le bien-être des patients et d'améliorer l'utilisation des ressources de soins de santé »

On peut rappeler nous dit le professeur Claude Dumurgier le rôle essentiel qu'a joué la France dans le renouveau de la chirur-

gie au Cambodge, depuis une vingtaine d'années, par l'enseigne-ment à Phnom Penh et des stages dans des hôpitaux en France.

En 1910: Henri Maitre à propos de Don Sahong

tiens font passer, à certaines époques de l'année, leurs bois et leurs pirogues; encore la tentative est-elle fort périlleuse et les ales moï »).

L'idée de regrouper dans une Chambre de Commerce euro-péenne, Eurocham, les chambres de commerce européennes existantes au Cambodge c'est-à-dire des entreprises françaises Allemandes et Britanniques (et autres éventuellement), est approuvée par l'ensemble des quelque 140 membres de la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, CCFC. Mais la mise en ceuvre pratique n'est pas simple. Il faut définir de façon précise

Les membres français qui sont de loin les plus nombreux et représentent une force économique bien plus considérable que les autres, tiennent à leur langue, à leur autonomie quand il s'agit par exemple de recruter de nouveaux membres, de défendre des intérêts français, de rechercher des investisseurs en France.

de ces inquiétudes et de ces souhaits.

De son côté l'Union Européenne dispose de quelques ressources pour favoriser la présence économique des pays européens au Cambodge. C'est évidemment l'intérêt des entreprises euro-

A propos du projet de barrage de Don Sahong (voir Tout sur le barrage de Don Sahong, cn 324), l'explorateur Henri Maitre écri-

vait ceci en 1915 « Le seuil de Khône, qui barre complètement le fleuve en sui-vant une ligne oblique orientée Nord-Ouest—Sud-Est, est coupé de nombreux chenaux qui séparent entre elles les nombreuses îles. Chacun de ces chenaux franchit le seuil par une chute ou une cataracte et seules les passes de l'hou Sadam et de hou Sahong, entre Papheng et Khône, ne présentent que de violents rapides et des cataractes peu élevées. C'est par là que les Laoaccidents mortels n'y sont pas rares ». (Henri Maitre, « Les Jun-

CCFC / Eurocham

quels seront les pouvoirs de la direction d'Eurocham, quel sera le degré d'autonomie de chacune des chambres.

De nouveaux statuts sont en chantier, qui devront tenir compte

péennes de constituer une organisation crédible.

comme à la maison diner privé restaurant climatisé





Guide des Routes et du Tourisme 6ème édition

a sixième édition, avec textes et cartes mis à jour et très enrichis, est en chantier. Le Cambodge par régions, sites archéologiques, sites naturels, éco-tourisme, état des routes ... encadrés sur les secteurs économiques, l'histoire, la société, ... Cartes grand format mises à jour. Plus de 140 photos. Réalisé avec l'expérience du terrain et les meilleures sources.

Cette 6ème édition sera en vente comme précédemment à Carnets d'Asie, Monument Books, International Book Center, Thai Huot Market, Phnom Penh International Airport, Musée national, The Bike Shop, Siem Reap International Airport, Monument Books à Siem Reap, à bord du Tum Tiev, Carnets d'Asie à Bangkok, ...

La version en anglais dans les mêmes librairies.

CAMBODGE NOUVEAU

le journal des décideurs votre meilleur investissement



Publié par la SERIC Directeur - rédacteur en chef Alain Gascuel

photos Cambodge Nouveau etc ...

distribué par e-mail depuis le n° 253 de Juin 2007

AMBODGE NOUVEAU

Rue 41 nº 5 - BP 836 Phnom Penh portable 012 803 410

E-mail alaing@cambodgenouveau.info Archives www.cambodgenouveau.com